

RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉUSSITE DU RÉSULTAT	DESCRIPTION DES ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE FINALE	
3.1. Assurer l'adéquation des programmes avec les besoins des parties prenantes (options, orientations, formations continues, spécialisations, master)	Minimum 60% de satisfaction du monde professionnel et des enseignants lors du prochain audit	Constituer un organe participatif incluant l'équipe pédagogique, des étudiants et des représentants du monde professionnel pour réfléchir aux évolutions du programme sur la base des évaluations des enseignements et des constats que font les professionnels sur les évolutions des métiers.	P. DUMONT	JUIN	2023
7.3. Consolider le système de management de la qualité (en s'appuyant sur une volonté constante d'amélioration)	Minimum 60% de satisfaction des étudiants et des enseignants lors du prochain audit	Organiser régulièrement des rencontres entre les délégués étudiants, le directeur et des représentants de l'équipe pédagogique pour échanger sur l'organisation et la dynamique de la formation.	F. EHNES	DÉCEMBRE	2023
4.1. Renforcer les services d'accompagnement permettant d'augmenter le taux de réussite des étudiants	Minimum 60% de satisfaction des étudiants lors du prochain audit	Répartir la charge de travail pour les étudiants	F. EHNES	DÉCEMBRE	2023
4.2. Mettre en place une séquence cohérente d'activités (favorisant l'intégration et l'émancipation des étudiants)	Minimum 60% de satisfaction des étudiants lors du prochain audit	Définir précisément les modalités d'un voyage ERASMUS pour les étudiants du cursus et informer les étudiants	K. SCHOOLS	JUIN	2023
7.2.c. Améliorer la communication interne et externe (portée par une structure disposant de moyens adéquats)	Minimum 60% de satisfaction des étudiants lors du prochain audit	Centralisation au sein d'un mode/moyen de communication efficace et pertinent qui centralise les documents, les référentiels et échéances.	F. EHNES	JUIN	2023
7.2.a. Améliorer la communication interne (portée par une structure disposant de moyens adéquats)	Minimum 60% de satisfaction des étudiants lors du prochain audit	Instaurer la bilatéralité (Coopération bilatérale) dans la transmission des informations depuis la base (Enseignants-étudiants) vers la direction et vice-versa.	P. DUMONT	JUIN	2023
3.1. Assurer l'adéquation des programmes avec les besoins des parties prenantes (options, orientations, formations continues, spécialisations, master)	Minimum 60% de satisfaction des étudiants lors du prochain audit	Adapter la durée du stage en Bac 2 pour augmenter la pratique professionnelle des étudiants.	P. Dumont	OCTOBRE	2022
5.2. Développer un système homogène de gestion et d'animation du réseau des partenaires (au sein de tous les départements)	Minimum 60% de satisfaction du personnel administratif lors du prochain audit	Etablir un cadastre des professionnels extérieurs qui interviennent dans notre cursus en tant qu'experts tant au niveau des stages que des TFE	F. EHNES	JUIN	2024